



Agglomération Urbaine du Doubs
Morteau, Villers-le-Lac, Les Fins, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Les Brenets

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU GLCT

L'An Deux Mille Vingt et un.

Le 28 janvier.

Les membres de l'assemblée du GLCT, légalement convoqués, se sont réunis par visioconférence.

Date de convocation : 17/12/2020

Date d'affichage : 17/12/2020

Nombre de délégués :

- en exercice : 30

- présents : 20

- votants : 23

Présents :

- Mesdames Dominique MOLLIER, Catherine ROGNON, Marie-Pierre ROUGNON-GLASSON, Sandra VETTER, Corinne ZORZIT.
- Messieurs, Philippe ROUAULT, Cédric BÔLE, Thierry BRECHBÜHLER, Denis DE LA REUSSILLE, Cédric DUPRAZ, Patrick HERMANN, Théo HUGUENIN-ELIE, David HUOT-MARCHAND, Jean-Daniel JEANNERET, James MICHEL, Miguel PEREZ, Pascal ROUGNON, Fernando SORIA, Pierre VAUFREY.

Absents excusés :

- Mesdames Nancy KAENEL-ROSSEL, Elisabeth REDOUTEY.
- Messieurs Théo BREGNARD, Jean-Noël CUENOT, Claude DUBOIS, Thierry FINCK, Jean-Pierre FRIGO, Bernard JACQUET, Youri JUBIN, Patrick MARTINELLI, Daniel SCHWAAR, Jean-Paul WETTSTEIN.

Madame Elisabeth REDOUTEY, Messieurs Jean-Noël CUENOT, Thierry FINCK ont donné procuration respectivement à Monsieur James MICHEL, Madame Dominique MOLLIER et Monsieur Pierre VAUFREY.

Madame Dominique MOLLIER a été élue secrétaire.

Objet : 2021-2801001 : Renouvellement des membres du bureau

Monsieur Philippe ROUAULT invite les membres de l'assemblée à procéder à l'élection du bureau du GLCT.

Il procède à l'appel à candidature et présente la liste proposée par les membres du comité de pilotage sortant :

- Cédric DUPRAZ, conseiller communal du Locle
- Théo HUGUENIN-ELIE, conseiller communal de La Chaux-de-Fonds
- Jean-Daniel JEANNERET, conseiller communal de La Chaux-de-Fonds
- Pierre VAUFREY, adjoint au maire de Morteau
- Dominique MOLLIER, maire de Villers-le-Lac
- Elisabeth REDOUTEY, maire de Les Fins

La liste présentée est votée à main levée. Elle obtient la totalité des voix.

Cette liste ayant obtenu la majorité absolue, ses membres sont proclamés constituer le bureau de l'assemblée du GLCT.

Le Président suspend la séance pour que les membres du bureau nouvellement élus puissent se retirer et élire en leur sein le Président et le Vice-Président du GLCT.

Suspension de séance

Le bureau rejoint l'assemblée et l'informe qu'il a élu en son sein et à l'unanimité :

- A la Présidence : M. Pierre VAUFREY
- A la Vice-Présidence : M. Théo HUGUENIN-ELIE

Monsieur Philippe ROUAULT félicite Monsieur Pierre VAUFREY pour son élection et lui cède immédiatement la présidence de séance.

Pour extrait certifié conforme, le Président
Pierre VAUFREY

